

CZV Chauffeurzulassungsverordnung
OACP Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs
OAut Ordinanza sull'ammissione degli autisti

asa
ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Catalogue des compétences d'action et des objectifs d'apprentissage pour conducteurs de véhicules automobiles lourds

Approuvées par la Commission assurance qualité ainsi que la commission formation d'entente avec l'Office fédéral des routes (OFROU).

Berne - le 7 septembre 2023

© Reproduction et photocopies, même partielles, uniquement avec autorisation explicite de l'asa. La version en langue allemande des présentes directives fait foi en cas de doute. Les fonctions et les désignations de personnes visées dans ces directives se réfèrent au masculin et au féminin.

Sommaire

I	Introduction	3
II	Catalogue des compétences - aperçu	6
III	Sujets	
1.	Prescriptions sur la circulation routière	8
2.	Technique du véhicule	15
3.	Conduire un véhicule	22
4.	Transport de marchandises	38
5.	Transport de personnes	47
6.	Responsabilité du conducteur / de la conductrice	56
7.	Situations exceptionnelles	65

I Introduction

Quelles sont les compétences supplémentaires requises pour les conducteurs en matière de transport de personnes et de marchandises afin de remplir les exigences minimales pour l'obtention du certificat de capacité ? L'une des premières questions qui se pose lors de la planification de la mise en œuvre des directives édictées par l'UE 2022/2561 (anciennement 2003/59/CE) et de l'ordonnance relative à l'admission des chauffeurs (OACP) qui en découle pour la Suisse. Des indications ont été données par l'énumération des sujets dans les directives UE, classés dans les trois domaines ci-après:

1. Perfectionnement à la conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité
2. Utilisation des prescriptions
3. Santé, sécurité routière, lutte contre la criminalité, promotion de l'image, environnement économique, prestation de service, logistique

Catalogue des compétences d'action

Lors d'une première étape, les «compétences d'action» ont été définies par la commission Formation (BK) fondée par l'Association des services des automobiles (asa) en 2007. Avec les représentants du monde du travail et les spécialistes de la formation des adultes, la commission Formation a répertorié les nombreuses fonctions professionnelles et les a comparées avec les compétences déjà acquises dans la formation de base des catégories C/1 et D/D1.

Ces aptitudes sont classées comme habituellement dans la formation des adultes en:

- Objectifs d'apprentissage techniques (pouvoir expliquer quelque chose)
- Objectifs d'apprentissage personnels (volonté d'appliquer de nouvelles connaissances)
- Objectifs d'apprentissage sociaux (prise en compte des attentes et des comportements des tiers)
- Objectifs d'apprentissage méthodiques (pouvoir appliquer les connaissances)

Le résultat de ces travaux : le catalogue des compétences d'action pour conducteurs de véhicules automobiles lourds en 2008. Il a constitué la base permettant

- De définir les objectifs d'apprentissage pour la préparation des examens,
- De déterminer les méthodes d'examen,
- De développer les exercices et les questions d'examen
- De déduire les instructions pour la formation complémentaire régulière.

Objectifs d'apprentissage et niveaux taxonomiques

Eu égard à la préparation à l'examen, il faut définir en détail ce que l'on entend par compétence. S'agit-il de la connaissance des faits, de la compréhension ou de l'utilisation de ce qui a été appris dans la pratique sous certains prérequis spécifiques ? Pour ce faire, des objectifs d'apprentissage ont été définis et une distinction a été faite entre les objectifs d'apprentissage cognitifs et affectifs. Ces deux types d'objectifs peuvent être illustrés à l'aide des niveaux de taxonomiques de Bloom:

Objectifs d'apprentissage cognitifs		Objectifs d'apprentissage affectifs	
K1	Savoir: redonner les informations et y faire appel dans des situations similaires.	A1	Intérêt: être attentif à une problématique et s'y intéresser.
K2	Compréhension: être capable d'expliquer les informations avec ses propres mots.	A2	Motivation: être prêt à se confronter à une problématique.
K3	Application: avoir besoin des informations sur les faits dans des situations diverses.	A3	Sensibilité: être compréhensif envers d'autres personnes et leur comportement, comprendre son propre rôle, promouvoir la compréhension.
K4	Analyse: classer les faits en éléments distincts, déceler les relations entre les éléments, découvrir les caractéristiques des structures.	A4	Ouverture: pouvoir accepter les autres et leurs positions, s'exercer à l'autoréflexion et la stimuler.
K5	Synthèse: combiner les éléments distincts d'un fait et les réunir dans un tout.	A5	Discernement: accepter la critique, apporter ses propres opinions, pouvoir accepter de nouveaux rôles.
K6	Évaluation: évaluer certaines informations et faits en fonction de critères précis.	A6	Modification: être disposé aux changements personnels (par ex. en raison d'une nouvelle tâche ou d'un nouveau rôle).

Ces catégories permettent de déterminer quelle forme est appropriée pour démontrer la compétence correspondante.¹

Catalogue des objectifs d'apprentissage

La Suisse a choisi la solution "examen uniquement" pour la qualification des conducteurs. Ainsi, la préparation de l'examen est l'affaire des candidats pour l'obtention d'un certificat de capacité. Pour soutenir la préparation des divers examens pour conducteurs des catégories C/K1 et D/D1 et pour l'obtention du certificat de capacité, l'asa (association des services des automobiles) a mis à disposition en 2009 un catalogue des objectifs d'apprentissage complété par des contenus d'apprentissage concrets. Le catalogue des objectifs d'apprentissage a donc également servi de base à l'élaboration de questions et d'exercices d'examen.

Révision de l'OACP

Avec la révision de l'OACP en 2022, les compétences d'action ont été nouvellement intégrées dans l'ordonnance sous une forme générale et différents contenus énumérés dans l'annexe de l'ordonnance ont été complétés. Ainsi, les nouveautés techniques telles que les systèmes

¹ BLOOM, Benjamin S., et al. Taxonomy of educational objectives: the classification of educational goals: handbook I: cognitive domain. New York, US: D. McKay, 1956.

d'assistance sont désormais mentionnées. En même temps, certaines compétences des conducteurs sont devenues superflues (par exemple, changer les ampoules, ponter les batteries) ou ont été transférées à des professionnels spécialisés (par exemple, les services de remorquage). Dans les deux cas, les conducteurs n'ont plus besoin de mettre la main à la pâte, mais plutôt de savoir où et comment organiser l'assistance nécessaire.

Note explicative OAC/OACP

La désignation OAC signifie Ordonnance réglant l'admission à la circulation routière, l'ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière. La désignation OACP signifie Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs, l'ordonnance réglant l'admission des conducteurs au transport de personnes et de marchandises par route. Ce catalogue de compétences opérationnelles et d'objectifs de formation s'appuie sur ces deux bases légales.

Nouveau: deux catalogues en un

Depuis leur publication, ces deux catalogues ont été utilisés par les organisations du monde du travail et n'ont pas été remis en question. Les catalogues devaient maintenant être adaptés en raison de la révision de l'OACP. De nombreuses répétitions et recoupements ont été constatés dans les deux documents, raison pour laquelle ils ont été réunis en un seul catalogue. La planification des formations initiales et continues ainsi que le développement des épreuves d'examen devraient ainsi être simplifiés. La structure et la systématique restent les mêmes.

II Sommaire du catalogue des compétences d'action

Catalogue des compétences d'action	3
Objectifs d'apprentissage et niveaux taxonomiques	3
Catalogue des objectifs d'apprentissage.....	4
Révision de l'OACP	4
Note explicative OAC/OACP	5
Nouveau: deux catalogues en un.....	5
1.1 Signaux et marquages routiers	9
1.3 Règles sur la conduite	11
1.4 Routes et infrastructures	12
1.5 Prescriptions générales	13
1.6 Prescriptions nouvelles ou modifiées	14
2.1 Equipement de sécurité.....	16
2.2 Contrôles et maintenance.....	17
2.3 Roues, pneus, suspension	18
2.4 Entraînement	19
2.5 Installation électrique.....	20
2.6 Remorque.....	21
3.1 Préparation à la course	23
3.2 Bases de la technique de conduite	24
3.3 Comportement dans le trafic routier	26
3.4 Chaîne cinématique.....	28
3.5 Consommation de carburant	29
3.6 Adaptation de la vitesse	30
3.7 Freins.....	31
3.8 Dynamique de conduite.....	33
3.9 Manœuvrer	34
3.10 Conditions extérieures.....	35
3.11 Éléments spécifiques à un véhicule	36
3.12 Conduire avec des remorques	37
4.1 Volume et charge utile.....	39

4.2 Répartition du chargement	40
4.3 Emballages et supports de charge	41
4.4 Méthodes et techniques de sécurisation du chargement.....	42
4.5 Transport de marchandises spécifiques.....	43
4.6 Manutention de marchandises	44
4.7 Prescriptions relatives au transport de marchandises	45
4.8 Branche du transport de marchandises	46
5.1 Sécurité et bien-être des passagers.....	48
5.2 Contact avec les passagers	49
5.3 Trafic de ligne	50
5.4 Voyages en autocar.....	51
5.5 Véhicule et équipement de sécurité	52
5.6 Prescriptions pour le transport de personnes	54
5.7 Branche Transport de personnes	55
6.1 Conditions-cadres et prescriptions de droit social.....	57
6.2 Tachygraphe.....	58
6.3 Obligation de formation complémentaire.....	59
6.4 Santé et prévention des accidents	60
6.5 Accidents du travail	61
6.6 Rôles divers.....	62
6.7 Communication.....	63
6.8 Organisation du travail.....	64
7.1 Accidents de la circulation.....	66
7.2 Attitude en cas d'accident.....	67
7.3 Lacunes techniques.....	68
7.4 Criminalité, agressions	69

1. Prescriptions de la circulation routière

Les chauffeurs appliquent les prescriptions sur la circulation routière, en particulier celles concernées par la conduite de véhicules automobiles lourds.

	Sujet	Base légale
1.1	Signaux et marquages routiers	OAC
1.2	Vitesses	OAC
1.3	Règles sur la conduite	OAC
1.4	Routes et infrastructures	OAC
1.5	Prescriptions générales	OAC
1.6	Prescriptions nouvelles ou modifiées	OAC OACP

1.1 Signaux et marquages routiers

<p>Idée directrice</p> <p>Les signaux et marquages routiers rendent visibles au quotidien les prescriptions de la circulation en annonçant les dangers, en indiquant les commandements et les interdits, en réglant l'utilisation des surfaces de circulation, en précisant la priorité et en signalant des circonstances spécifiques.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage cognitifs techniques</p> <p>Les chauffeurs nomment et expliquent les signaux et marquages significatifs pour la conduite de véhicules automobiles lourds (K2).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs reconnaissent les restrictions liées aux signaux et marquages même si leur non-respect n'a pas de conséquence immédiate dans une situation concrète (A3).</p>
<p>Objectifs d'apprentissage cognitifs méthodiques</p> <p>Les chauffeurs orientent leur comportement de conduite en fonction des signaux et marquages routiers (K4).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients que les autres usagers de la route attendent d'eux qu'ils fassent attention aux signaux et aux marquages et agissent en conséquence (A3).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Place d'évitement - Chaussée réservée aux bus, passage de bus - Laisser passer les véhicules en sens inverse, priorité - Signaux de fin par rapport aux signaux précités, signaux de libre circulation - Chaussée rétrécie, rétrécissement de la chaussée - Descente dangereuse, forte montée - Arrêt interdit, parking interdit - Largeur maximale, hauteur maximale et longueur maximale - Poids maximal, charge par essieu - Signaux de virage - Marquages pour la circulation - Distance minimale - Vitesse minimale - Bande d'arrêt d'urgence - Bande cyclable, zone de circulation mixte - Direction et distance vers l'issue de secours la plus proche 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaînes à neige obligatoires - Vent latéral - Chute de pierres - Tunnel - Dépassement interdit, dépassement interdit pour les camions - Chaussée irrégulière - Interdiction pour les remorques excepté les semi-remorques et remorques à essieu central - Interdiction pour les véhicules avec chargement dangereux, dont le chargement peut altérer les eaux - Interdiction pour les véhicules automobiles, camions, autocars et remorques - Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse - Indicateur de direction avancé pour les camions, indicateur de direction pour les camions - Zone de protection des eaux - Tableaux complémentaires sur certains signaux

1.2 Vitesses

Idée directrice Les vitesses maximales autorisées légalement pour les diverses catégories de véhicules font partie des connaissances de base de tous les usagers motorisés de la route.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs peuvent classer les différentes catégories en fonction des vitesses maximales prescrites (K1).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs reconnaissent la signification des vitesses maximales prescrites en matière de circulation routière et les respectent au quotidien sans exception même en cas de temps limité (A3). Ils sont aussi conscients que les vitesses maximales ne doivent pas être pleinement appliquées en fonction des conditions extérieures, des propriétés du véhicule et de son chargement. (A3).
Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Vitesses maximales- Vitesses minimales- Conduire à la vitesse à laquelle porte la visibilité, trajet visible sans obstacle	<ul style="list-style-type: none">- Croisement: arrêt sur la vitesse à laquelle porte la visibilité ou arrêt sur la moitié de la distance Vitesse adaptée (cf. 3.6 adaptation de la vitesse)

1.3 Règles sur la conduite

<p>Idée directrice</p> <p>Font partie des connaissances de base des chauffeurs, la connaissance des droits sur la priorité, des prescriptions pour les situations et manœuvres qui nécessitent le respect de règles spécifiques afin que personne ne soit en danger. En font également partie les prescriptions relatives à l'arrêt, au stationnement, à la manutention de marchandises et à la sécurisation du véhicule.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs nomment les droits de priorité et les prescriptions de circulation importantes pour la conduite de véhicules automobiles lourds (K1).</p> <p>Ils indiquent là où le transbordement de marchandises est autorisé ou restreint et décrivent les mesures de sécurisation du véhicule (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage cognitifs méthodiques</p> <p>Les chauffeurs appliquent les règles de circulation en fonction de la situation (K3).</p> <p>Ils mettent en œuvre les différentes mesures de sécurisation du véhicule (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont prêts à respecter les prescriptions de circulation dans toutes les conditions et à se tenir à jour sur les règles à observer (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs prêtent attention aux usagers de la route plus faibles qui pour diverses raisons ne conduisent pas des véhicules automobiles lourds avec toute la prudence nécessaire (A3).</p> <p>Ils s'attendent à d'éventuelles erreurs ou infractions aux règles d'autres usagers de la route et se comportent de façon défensive dans la circulation routière (A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Stationnement du véhicule, sécurisation, plates-formes élévatrices - Arrêt, stationnement, manutention de marchandises - Attelage d'une remorque (cf. 2.6) - Obstacle par les autres usagers de la route - Routes de montagne - Montée et descente de personnes - Croisement - Manœuvres, marche arrière (besoin d'une aide) - Arrêt du moteur en cas d'arrêt 	<ul style="list-style-type: none"> - Placement sur la chaussée - Cyclistes - Usagers de la route plus faibles - Obstacle à la visibilité (angle mort, propreté des vitres, rétroviseurs et ampoules, champ visuel) - Dépassement - Droits sur la priorité - Intempéries: pluie, neige, glace, brouillard, chaleur

1.4 Routes et infrastructures

<p>Idée directrice</p> <p>Une série de prescriptions sur la circulation règle l'utilisation des routes et d'autres infrastructures. Pour les chauffeurs, ces règles ont une signification particulière en raison de la grandeur et du poids de leurs véhicules. En premier lieu: les routes de quartier, transit par les villes, routes de rase campagne, autoroutes, semi-autoroutes, ponts, passages souterrains etc.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs énumèrent les différents types de route et infrastructures (K1).</p> <p>Ils nomment et expliquent les prescriptions relatives à la conduite sur ces routes et aux infrastructures (K2).</p> <p>Ils décrivent le comportement en cas de conduite dans les tunnels (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage cognitifs méthodiques</p> <p>Les chauffeurs appliquent les règles de circulation en fonction de la situation (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients que chaque type de route ou infrastructure requiert un comportement de conduite spécifique (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients que d'autres usagers de la route conduisant des véhicules automobiles lourds peuvent se sentir handicapés ou menacés et prennent en compte cet état de fait avec égard et compréhension (A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Routes de rase campagne - Autoroutes - Semi-autoroutes - Passages à niveau - Voie réservée aux autobus - Utilisation de la chaussée, rester sur sa voie, changer de voie - Interdiction de conduire sur certaines routes 	<ul style="list-style-type: none"> - Circulation mixte: zones de rencontre, zones d'arrêt - Routes ou rues de quartier, traversées d'agglomération - Taxe routière - Tunnel - Passages aménagés au-dessus et au-dessous de la chaussée - Encrassement de la chaussée

1.5 Prescriptions générales

<p>Idée directrice</p> <p>Les connaissances sur les masses et poids autorisés des véhicules automobiles lourds et des remorques font partie des connaissances de base des chauffeurs. Une signification particulière est également attribuée aux prescriptions générales relatives au trafic professionnel.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs énumèrent et expliquent les prescriptions générales pour le transport professionnel des personnes et des marchandises (K2).</p> <p>Ils savent expliquer les prescriptions générales pour le transport professionnel des personnes et des marchandises avec des véhicules automobiles lourds (K2)</p> <p>Ils savent énumérer le champ de validité de l'OACP et les exceptions (K1).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients de la responsabilité particulière qui leur incombe au titre de conducteurs de véhicules automobiles lourds et par conséquent apportent une attention particulière au respect des prescriptions générales (A2).</p>
<p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs appliquent les règles de circulation en fonction de la situation (K3).</p>	

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Indications sur le permis de circulation - Voitures automobiles de travail et remorques de travail - Transports et véhicules spéciaux - Permis - Autorisations - Véhicules avec chargement dangereux ADR/SDR - Véhicules des services du feu - Catégories de permis de conduire et autorisations - Champ d'application OACP (Art. 3) - Consommation de boissons alcoolisées (cf. 6.4) - Manutention de marchandises: prescriptions sur la circulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Plates-formes élévatrices - Chargement - Trafic de ligne - Masse et poids selon articles 64-67 OCR - Transport de personnes dans des véhicules affectés au transport de choses - Interdiction de conduire la nuit et le dimanche - Véhicules de transport et remorques selon le droit suisse et européen - Comportement en cas d'accident - Véhicules automobiles servant d'habitation - État du chauffeur

1.6 Prescriptions nouvelles ou modifiées

Idée directrice Le droit sur la circulation routière doit constamment être adapté aux décisions en matière de prévention des accidents, aux nouveaux développements techniques ou aux prescriptions internationales. Il est nécessaire de connaître les prescriptions nouvelles et modifiées en tant que chauffeur professionnel.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs peuvent nommer les prescriptions nouvelles ou modifiées (prescriptions générales, règles de la circulation, etc.) et savent en expliquer le sens (K2). Ils savent décrire l'endroit où ils peuvent s'informer sur les prescriptions nouvelles et modifiées (K2).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients que les prescriptions sur la circulation sont régulièrement modifiées ou que de nouvelles apparaissent et qu'ils doivent s'informer eux-mêmes (A2). Les chauffeurs comprennent le sens des nouvelles prescriptions d'un point de vue global (A4).
Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs conduisent leur véhicule sur la base des prescriptions de la circulation en vigueur (K3).	

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">– Prescriptions spécifiques à la branche en lien avec le transport de personnes et de marchandises	<ul style="list-style-type: none">– Prescriptions modifiées– Nouvelles prescriptions sur la circulation routière

2. Technique du véhicule

Les chauffeurs sont familiarisés avec les véhicules mis à leur disposition. Ils les utilisent correctement sans gaspiller les ressources, exécutent les contrôles de sécurité et les travaux de maintenance nécessaires. Ils reconnaissent les lacunes et y remédient dans la mesure de leurs possibilités.

Sujet	Base légale
2.1 Équipement de sécurité	OAC OACP
2.2 Contrôles et maintenance	OAC
2.3 Roues, pneus, suspensions	OAC
2.4 Entraînement	OAC
2.5 Installation électrique	OAC
2.6 Remorque	OAC

2.1 Equipement de sécurité

Idée directrice Quiconque veut conduire un véhicule en sécurité, maintenir le niveau d'usure et la consommation de carburant les plus faibles possibles et prévenir les dysfonctionnements doit connaître les caractéristiques techniques et le fonctionnement de l'équipement de sécurité de même que les diverses options techniques qui varient en fonction du véhicule.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs décrivent les fonctions et éléments du circuit de frein et des autres dispositifs de sécurité (K2). Ils expliquent comment ceux-ci doivent être mis en œuvre dans des situations de freinage ou dans diverses conditions de la route (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Capacités méthodiques: les chauffeurs utilisent correctement des dispositifs de sécurité (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients de la signification de l'emploi optimal de l'équipement de sécurité, notamment en matière de sécurité de la circulation, d'usure et de consommation de carburant (A2).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Systèmes de freinage spécifiques aux remorques- Composants du dispositif de sécurité et leur mode d'action- Instructions d'utilisation: codes d'erreur, information de l'atelier (cf. 7.3)- Frein de service- Ralentisseurs- Système à air comprimé- Éléments et fonction du régulateur automatique de force de freinage en fonction de la charge	<ul style="list-style-type: none">- Systèmes d'assistance à la conduite: régulateur antiblocage automatique (ABS), système de freinage électronique (EBS) etc.- Conséquences des erreurs de maniement- Prescriptions légales- Frein de secours et frein à main- Connaître les caractéristiques techniques et le fonctionnement de l'équipement de sécurité afin de maîtriser le véhicule, de maintenir le niveau d'usure le plus faible possible et de prévenir les dysfonctionnements

2.2 Contrôles et maintenance

<p>Idée directrice</p> <p>Les contrôles de sécurité font partie de la formation de conduite de base et constituent une partie intégrante du quotidien professionnel et ce malgré une meilleure technique du véhicule et un moins grand risque de pannes. Pour un fonctionnement du véhicule sûr et économe en ressources, en font également partie les connaissances des indicateurs du tableau de bord, des prescriptions de sécurité ainsi que des mesures nécessaires à prendre en cas de dysfonctionnement.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs décrivent les contrôles de sécurité nécessaires pour la conduite des véhicules automobiles lourds (K2)</p> <p>Ils peuvent expliquer les indications du tableau de bord et si besoin prendre les mesures appropriées (K3).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs mettent en œuvre les mesures de sécurité nécessaires pendant les travaux de maintenance et de contrôle (K3).</p> <p>Ils peuvent décider si le véhicule peut continuer ou non sa course en cas de dysfonctionnement technique (K4).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont prêts à exécuter les contrôles de sécurité nécessaires avec toute l'attention requise avant de démarrer le véhicule (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients que les autres usagers de la route partent du principe que leur véhicule fonctionne parfaitement (A3).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Tableau de bord: instruments, ordinateur de bord, indication de dysfonctionnements - Batterie - Freins: contrôle du fonctionnement, maintenance et entretien - Système de suspension - Désignation du véhicule (par ex. marquage du porte-à-faux, inscription SDR/ADR, girophares) - Contrôle des suspensions - Liquide de refroidissement: contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif d'embrayage - Filtre à air - Roues, pneumatiques (cf. 2.3) - Contrôle complet de démarrage: véhicule, chargement (cf. 3.1) - Propreté des dispositifs d'éclairage - Lubrifiants: contrôle du niveau d'huile, remplissage - Contrôles de sécurité - Visibilité: propreté des vitres latérales et des pare-brises

2.3 Roues, pneus, suspension

Idée directrice Pour une conduite sûre et économique, les roues et pneus ont une grande importance. À cet effet, les mots-clés sont: bon choix des pneus, contrôle de la profondeur de profil et de la pression des pneus, vérification de l'absence d'éléments étrangers et de dommages aux pneus, changement de roues, suspension.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs nomment divers descriptifs de pneus et leur signification, les parties essentielles du pneu, les profondeurs de profil minimales prescrites légalement et la pression des pneus optimale (K1). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs savent changer une roue dans le bon ordre en respectant les mesures de sécurité (K2).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients de la signification de la pression de gonflement des pneus pour la circulation routière et sont prêts à la contrôler régulièrement (A2).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Éléments et prescriptions spécifiques au véhicule- Systèmes de suspension- Danger en cas de changement de roue dans les montées et les descentes- Contrôle de la suspension- Profondeur du profil, indicateur d'usure, recoupe- Contrôle des roues et des pneus: fixation, propreté, éléments étrangers	<ul style="list-style-type: none">- Changement de roue et de pneu: ordre, serrage des roues, point d'amorçage du cric- Description des pneus: indice de la capacité de charge et de la vitesse- Largeur et hauteur du pneu- Diamètre de la jante, âge des pneus- Pression de gonflement des pneus: moment du contrôle, conséquence d'une mauvaise pression de gonflement des pneus- Chaînes à neige et chaînes rotatives

2.4 Entraînement

Idée directrice Une connaissance de base sur le fonctionnement de moteurs, embrayage, boîte de vitesses, arbre de cadran et mécanisme différentiel contribue à ce que les chauffeurs comprennent leur véhicule et l'utilisent le mieux possible.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs comprennent le fonctionnement des différents types de moteur et de boîtes de vitesses de véhicules automobiles lourds (K2). Objectifs méthodiques cognitifs Les chauffeurs adaptent les niveaux d'entraînement à la situation (K3). Les chauffeurs surveillent le fonctionnement du moteur et des boîtes de vitesses et savent détecter d'éventuels dysfonctionnements (K4).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont prêts à utiliser le moteur et la boîte de vitesses avec parcimonie (A2). Ils sont conscients des conséquences d'une mauvaise utilisation du moteur et de la boîte de vitesses sur la circulation et l'environnement (A2).
Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Entraînement des essieux- Rapport de l'essieu- Mode de travail du moteur diesel- Température de service- Systèmes d'injection- Prescriptions en matière d'émissions	<ul style="list-style-type: none">- Types de boîtes de vitesses- Rapport de boîte de vitesse- Contrôle et maintenance- Blocages longitudinaux et différentiels- Types de moteur- Programme de secours

2.5 Installation électrique

Idée directrice Dotés de connaissances de base sur l'installation électrique notamment celle en lien avec l'éclairage et la batterie, les chauffeurs peuvent réparer eux-mêmes certains petits défauts ou connecter correctement les batteries pour court-circuiter un système.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs énumèrent les différents éléments de l'installation électrique et savent expliquer leur fonctionnement et utilisation (K2). Les chauffeurs peuvent différencier les dispositifs d'éclairage prescrits et facultatifs et expliquer comment ils remplacent les ampoules (K2).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients des dangers inhérents au remplissage de liquide de batterie (A1). Les chauffeurs sont conscients de la signification d'un fonctionnement correct de l'installation électrique pour la sécurité routière (A2).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Liquide de batterie: contrôle, remplissage, danger- Sécurisations- Utilisation d'appareils électroniques et mécaniques comme les programmes de stabilité électroniques, les systèmes avancés de freinage d'urgence, les systèmes anti-blocage, les systèmes de contrôle des tractions et les systèmes de surveillance du véhicule ainsi que d'autres systèmes d'assistance à la conduite et d'automatisation admis	<ul style="list-style-type: none">- Procédure en cas de défaillance (cf. 7.3)- Eclairage prescrit, éclairage facultatif

2.6 Remorque

Idée directrice Font partie des connaissances générales relatives à la technique du véhicule, les différents types de remorques et leur propriétés techniques. (Concernant la conduite de remorques: cf. chapitre 3.9)	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs nomment différents types de remorques (K1). Ils décrivent leurs propriétés et expliquent la fonction des différents dispositifs d'embrayage et leur maintenance (K2).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients des propriétés spécifiques des remorques, des dangers qui y sont liés et des conséquences d'un mauvais attelage (A2).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Système de freinage spécifiques aux remorques (cf. 2.1)- Dispositif d'attelage de remorque et sellette d'attelage, dispositifs de fermeture, sécurisation- Remorques, semi-remorques- Remorques de travail, remorques spéciales- Mode de construction des remorques, plateau tournant, remorque à essieu central	<ul style="list-style-type: none">- Défaillances (cf. 7.3)- Contrôle de fonction (cf. 3.12)- Dispositions légales- Dispositifs de raccordement- Maintenance

3. Conduire un véhicule

Les chauffeurs conduisent les véhicules automobiles lourds sous différentes conditions et avec des chargements différents sans menacer les autres usagers de la route, en conduisant de façon économique et respectueuse de l'environnement.

Sujet	Base légale
3.1 Préparation à la course	OAC OACP
3.2 Bases de la technique de conduite	OAC
3.3 Comportement dans le trafic routier	OAC OACP
3.4 Chaîne cinématique	OAC OACP
3.5 Consommation de carburant	OAC OACP
3.6 Adaptation de la vitesse	OAC OACP
3.7 Freins	OAC OACP
3.8 Dynamique de conduite	OAC OACP
3.9 Manœuvrer	OAC
3.10 Conditions extérieures	OAC OACP
3.11 Eléments spécifiques à un véhicule	OAC OACP
3.12 Conduire avec des remorques	OAC OACP

3.1 Préparation à la course

<p>Idée directrice</p> <p>Grâce à une procédure réfléchie et à quelques mesures ciblées, il est déjà possible avant la course de remplir certaines conditions importantes en vue d'une conduite sûre et économe en ressources. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'on emprunte un autre véhicule ou un véhicule qu'on ne connaît pas. La vérification de tous les permis et documents obligatoires font également partie de la préparation.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs expliquent comment ils se familiarisent avec les propriétés et les possibilités d'un véhicule (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques</p> <p>Les chauffeurs planifient leur itinéraire et s'informent des conditions des routes et de la circulation (K2).</p> <p>Les chauffeurs effectuent les réglages nécessaires en vue d'une conduite sûre et sans fatigue (K3).</p> <p>Avant de commencer la course, les chauffeurs effectuent une vérification complète ainsi que tous les contrôles nécessaires avant le départ (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs reconnaissent la nécessité d'effectuer avant la course un contrôle complet et ciblé du véhicule, de la remorque et du chargement (A2).</p> <p>Ils sont conscients qu'ils doivent effectuer certains contrôles avant de commencer la course (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à se laisser informer ou instruire par les autres chauffeurs ou par l'employeur sur les propriétés et les possibilités d'un véhicule dont ils ne se sont encore jamais servis (A2).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Permis - Chargement: vérifier le type et la sécurité - Éléments d'éclairage: propreté - Coup d'œil sous le véhicule - Réglage du siège du conducteur, appuie-tête - Tachygraphe - Contrôle de fonctionnement du dispositif de freinage (essai de frein) - Connaissance des systèmes de transport intelligents pour une conduite plus efficace et une meilleure planification des itinéraires - Liquide de refroidissement - Documents relatifs au chargement, si nécessaire autorisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition et sécurité du chargement (cf. 4.2 - 4.4) - Huiles du moteur - Roues: pneus, pression de gonflement, écrous de roue, suspension de roue, réservoir d'air, éléments étrangers - Contrôle complet et contrôle de départ: véhicule, chargement - Liquide de nettoyage du pare-brise - Rétroviseur: réglage (angle mort), propreté - Connexions remorques de camions - Prévoir de futurs évènements

3.2 Bases de la technique de conduite

Idée directrice Toutes les actions de mise en marche et relatives à l'utilisation du véhicule peuvent être décrites dans les bases de la technique de conduite. En font partie, le démarrage du moteur, la tenue du volant de direction, le démarrage, la manœuvre, la technique d'observation, la préparation au freinage, le freinage et l'arrêt, la mise en sécurité du véhicule d'après les indications du manuel d'utilisation.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs nomment l'ordre exact de mise en marche du moteur au moyen du manuel d'utilisation, le démarrage en fonction du terrain (plat, montée, descente) et l'engagement sécurisé dans la circulation (K3). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs conduisent leur véhicule en utilisant la bonne technique d'observation dans les lignes droites, les virages, les intersections et les passages étroits en observant en même temps le comportement des autres usagers de la route (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels Les chauffeurs sont prêts à se familiariser avec les propriétés techniques et les dimensions de leur véhicule (A2). Les chauffeurs sont disposés à reconnaître les situations nécessitant l'adaptation de la vitesse, un arrêt ou bien une préparation au freinage (A2). Ils sont conscients du lien entre le choix des systèmes de freinage ou du changement de vitesse et la sécurité de conduite ainsi que la consommation de carburant. (A2). Ils sont disposés à éviter les surcharges du moteur et de la boîte de vitesses grâce à une conduite respectueuse. (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs Les chauffeurs sont disposés à protéger leur véhicule contre la mise en mouvement inopinée ou l'utilisation induue par des tiers (A2). Les chauffeurs sont compréhensifs en matière de qualité de vie d'autres personnes et sont ouverts aux questions environnementales (A3).

Contenus

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Stationnement du véhicule, sécurisation- Démarrer (zone plate, montée, descente), vitesse de démarrage optimale en charge, à vide- S'arrêter- Technique d'observation, angle mort- Disposition au freinage, contrôle du freinage- Freins: freinage cible, freinage d'urgence (cf. 3.7)- Éviter les émissions: gaz d'échappement, bruit, autres nuisances- Sécuriser le véhicule (mesure de sécurité propre à maintenir le véhicule à l'arrêt, utilisation induite) | <ul style="list-style-type: none">- Utilisation combinée des dispositifs de freinage: en fonction de la situation selon la pente, le terrain, les conditions météorologiques, etc.- Tenue du volant de direction, automatismes de comportement- Mettre le moteur en marche- Changement de vitesse, utilisation du dispositif de changement de vitesse et de l'embrayage- Coupure d'alimentation- Utilisation du frein de parking et du frein de secours |
|---|--|

3.3 Comportement dans le trafic routier

Idée directrice Les chauffeurs apportent la preuve qu'ils connaissent et respectent les prescriptions en matière de circulation routière. Ils se comportent avec la prudence nécessaire vis-à-vis des autres usagers de la route en prenant en considération les différents types de déplacement et de véhicules.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs décrivent les règles de priorité pour obliquer, dans les intersections et aux croisements (K2). Ils expliquent les prescriptions pour la conduite sur autoroutes, semi-autoroutes et passages à niveau (K2). Objectifs d'apprentissages méthodiques cognitifs Les chauffeurs appliquent les droits de priorité et les prescriptions sur la circulation routière importantes pour la conduite de véhicules automobiles lourds. Ils conduisent leur véhicule en choisissant la voie appropriée et maîtrisent toutes les manœuvres sans mise en danger des autres usagers de la route (K3). Ils prennent le meilleur itinéraire jusqu'au lieu de destination et reconnaissent les restrictions et les interdictions (K4).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont disposés à s'adapter aux conditions de circulation en conduisant de façon préventive et à respecter les distances de sécurité nécessaires par rapport aux véhicules circulant à côté et devant eux. Ils sont conscients des obstacles à la visibilité dans l'angle mort et y accordent une attention particulière dans toutes les manœuvres. (A2). Ils sont disposés à accepter les restrictions liées aux signaux et marquages même si en cas d'abus dans des situations concrètes il n'y aura aucune conséquence immédiate (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs Les chauffeurs recherchent à tout moment le contact visuel avec les autres usagers de la route (A2). Ils accordent une grande attention aux autres et notamment aux usagers de la route plus faibles (A2). Les chauffeurs sont conscients que d'autres usagers attendent d'eux qu'ils observent les signaux et marquages et qu'ils se comportent en fonction de la situation (A2). En connaissant les restrictions de la visibilité dans l'angle mort, ils accordent une grande attention aux autres usagers de la route (A3). S'ils constatent le comportement imprudent de la part d'autrui, ils le tolèrent (A4).

Contenus

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Obliquer à droite, à gauche ; présélection s'engager, faire attention au porte-à-faux- Distances- Adaptation aux risques de la circulation, y compris les comportements dangereux en matière de conduite ou adaptation aux risques liés à la circulation, y compris les comportements dangereux dans la circulation ou la distraction au volant (par exemple, utiliser des appareils électroniques ou manger et boire)- Anticipation du flux de circulation- Autoroutes, semi-autoroutes (entrée, sortie)- Passages à niveau- Routes de montagne- Contact visuel- Voie réservée aux bus- Reconnaître les situations dangereuses possibles et en tirer des conclusions correctes sur la manière dont elles peuvent conduire à des situations dans lesquelles les accidents ne peuvent éventuellement plus être évités.- Reconnaître des situations dangereuses, adaptation et maîtrise du stress qui y est lié, notamment en ce qui concerne la taille et le poids du véhicule et les usagers de la route plus faibles comme les piétons ou les cyclistes et motards- Capacité d'anticiper, d'évaluer et de s'adapter aux risques de la circulation routière | <ul style="list-style-type: none">- Conduite en fonction des indicateurs de direction- Voie de circulation, changement de voie- Passage piéton- Distance appropriée et usage de la dynamique du véhicule- Vitesses maximales- Croisement- Signalisation lumineuse- Utiliser les lacunes- Tenir le rythme- Pistes et bandes cyclables- Protection de la chaussée- Usagers de la route plus faibles- Observer les signaux et marquages- Dépassement- Dépasser, laisser dépasser- Comportement à l'égard des transports en commun- Eviter les nuisances- Ramifications, croisements, rond-point- Passer à côté même dans les endroits étroits- Règles de priorité- Choix et mise en œuvre de mesures permettant d'augmenter les distances de sécurité dans une mesure telle que les accidents en situation de danger peuvent encore être évités- Partir- Signalisation |
|--|---|

3.4 Chaîne cinématique

<p>Idée directrice</p> <p>La connaissance des caractéristiques de la chaîne cinématique est une condition préalable à l'utilisation optimale du véhicule à moteur et doit conduire à ce que les chauffeurs choisissent la bonne vitesse dans différentes conditions, notamment en fonction du chargement et des diverses résistances. Par une conduite préventive dans la gamme de vitesse optimale et un nombre réduit de changements de vitesse, le processus de travail et l'usure sont améliorés, la consommation de carburant et l'émission de polluants et de bruit peuvent être réduites.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs expliquent la signification physique des courbes de puissance et de couples et décrivent comment le couple, le régime du moteur et la consommation en carburant sont liés (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissages méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs ont une conduite préventive, économique, respectueuse de l'environnement et prêtent attention à l'usure afin qu'elle soit la plus faible possible (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients des conséquences des émissions de polluants et des émissions sonores pour les humains et pour l'environnement (A2).</p> <p>Les chauffeurs reconnaissent la nécessité de la conduite préventive dans la gamme de vitesse optimale avec la bonne stratégie de changement de vitesses (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont compréhensifs en matière de qualité de vie d'autres personnes et sont ouverts aux questions environnementales (A3/A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du roulement - Couples: courbes de couples, aspects sécuritaires, accélérer, manœuvre de dépassement, influence de la consommation de carburant - Émissions: gaz d'échappement, bruit - Puissance du moteur: signification physique, lien avec le régime moteur, utilisation économique de la puissance du moteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Zone d'utilisation optimale: utilisation économique, influence sur la consommation de carburant, niveau de changement de vitesse, stratégie de changement de vitesse, régime de vitesse optimal, sélection de vitesse, plage de vitesse optimale, coupure d'alimentation - Diagramme pleine charge: courbe de couples, courbe de puissance, courbe de consommation

3.5 Consommation de carburant

<p>Idée directrice</p> <p>Les connaissances relatives à la consommation de carburant et la disposition à les optimiser avec une conduite préventive et défensive contribuent largement à un comportement de conduite économique et respectueux de l'environnement.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs peuvent nommer et expliquer les différents facteurs contribuant à optimiser la consommation de carburant (K2).</p> <p>Ils peuvent expliquer les effets des émissions de gaz d'échappement sur l'environnement (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs appliquent les principes d'une conduite respectueuse de l'environnement, économe en énergie, préventive et défensive (K2).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à axer leur comportement de conduite sur une consommation optimale en carburant (A2).</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à examiner régulièrement leur comportement de conduite prenant acte de leur tâche de transport et de la nécessité d'une consommation de carburant optimale (A2).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Emploi des freins - Facteurs influençant la consommation de carburant, par ex. la pression des pneus, la carrosserie du véhicule - Appareil de contrôle et de mesure (ordinateur de bord, appareils mesurant la consommation, gestion de la flotte) - Utilisation de l'inertie - Utilisation de boîte de vitesse automatique - Régime optimal, choix des vitesses optimal 	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de vitesses optimale - État technique du filtre à air (cf. 2.2) - Consommation de carburant - Résistances et leurs effets: résistance à l'air, à la vitesse, forces de frottement, résistances dans les montées)

3.6 Adaptation de la vitesse

<p>Idée directrice</p> <p>L'adaptation de la vitesse est un sujet central de la formation et de la pratique professionnelle des conducteurs de véhicules automobiles lourds. La vitesse doit constamment être adaptée aux circonstances, ceci en prenant en considération les propriétés du véhicule, le chargement ainsi que les conditions routières, de circulation et de visibilité. Une vitesse adaptée signifie conduire à la vitesse permettant de s'arrêter sur la distance à laquelle porte sa visibilité. Cela présuppose aussi le respect des distances de sécurité nécessaires.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs nomment les facteurs extrêmement importants pour choisir la vitesse (K1) et décrivent les conséquences d'une vitesse non adaptée (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients de l'importance de l'adaptation de la vitesse sur la sécurité du trafic et respectent les distances de sécurité nécessaires (K3).</p> <p>Ils adaptent la vitesse aux conditions routières et de circulation ainsi qu'aux propriétés et au chargement de leur véhicule (K3).</p> <p>Ils conduisent leur véhicule en utilisant de manière optimale l'énergie de conduite (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients de l'importance de l'adaptation de la vitesse sur la sécurité du trafic, la consommation de carburant, les émissions sonores et de polluants (A2).</p> <p>Ils sont disposés à respecter les distances de sécurité nécessaires (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux</p> <p>Les chauffeurs se soumettent à une conduite défensive et correcte sans être influencés par le mauvais comportement des autres usagers de la route (A3).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les distances - Rouler à vue, parcours à vue libre - Style de conduite équilibré - Facteurs influençant l'adaptation de la vitesse - Régulateur de vitesse - Prescriptions légales - Conduite régulière - Vitesse constante - forces agissant en cas de conduite dans les virages, en cas d'accélération, en cas de ralentissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Voie de réaction - Distances de sécurité indépendamment de la vitesse - Sujets en rapport avec l'adaptation de la vitesse: consommation de carburant et émissions de polluants, choix du rapport, forces agissant sur le véhicule, conduite dans les virages, vitesses limitées, accidents de la route - Conduite préventive - Perception de l'environnement de circulation

3.7 Freins

Idée directrice Outre les connaissances sur l'équipement de sécurité (cf. 2.1) une conduite préventive (moins de changements de rapport et de freinages) sont une condition à l'utilisation optimale des freins et du ralentisseur.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs sont aptes à montrer comment ils utilisent de façon adaptée les différents systèmes de freinage en fonction du véhicule, du nombre de passagers, du chargement ainsi que des conditions environnementales, de circulation et de la route (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs utilisent de façon appropriée les différents dispositifs de freinage en fonction des conditions routières de circulation et environnementales (K3). Les chauffeurs utilisent dans les descentes le frein de service et le ralentisseur avec le rapport approprié pour éviter une usure inutile des freins ainsi qu'une surchauffe du moteur (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont disposés à conduire de façon préventive et à freiner avec souplesse (A2). Les chauffeurs sont conscients qu'un tel style de conduite a un effet positif sur leur propre bien-être, le confort des passagers, la préservation du chargement et la sécurité des autres usagers de la route. (A2). Ils sont conscients de la connexion entre le choix des systèmes de freinage ou du niveau de rapport et la sécurité de conduite ainsi que la consommation de carburant (A2). Ils sont conscients de la connexion entre le choix des systèmes de freinage ou du niveau de rapport et la sécurité de conduite ainsi que la consommation de carburant et disposés à éviter des surcharges (A2). Ils sont prêts à éviter les surcharges des freins (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux Les chauffeurs sont disposés à freiner avec souplesse et à conduire de façon préventive pour le confort de leurs passagers, le soin apporté au chargement, leur propre bien-être ainsi que la sécurité des autres usagers de la route. (A4).

Contenus

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Freins: frein de secours, freinage ciblé- Défaillances (cf. domaine de connaissance 7)- Utilisation de la dynamique de conduite sur les décélérations ou le freinage (cf. 3.7-3.8)- Systèmes spécifiques au véhicule- Emploi combiné des systèmes de freinage en fonction de la situation: descente, passage sous-terrain, intempéries, etc. | <ul style="list-style-type: none">- Comportement de freinage correct en cas de chargement liquide ou suspendu, transport d'animaux- Freinage souple en cas de transport de passagers- Coupure d'alimentation- Utilisation du frein de service et de secours |
|--|--|

3.8 Dynamique de conduite

<p>Idée directrice</p> <p>Les connaissances de base sur la dynamique de conduite et les forces s'exerçant sur le véhicule (lois de la physique) représentent un élément essentiel pour pouvoir conduire un véhicule automobile lourd de façon économique et à la vitesse adaptée.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs nomment les lois de la physique significatives pour la conduite de véhicules automobiles lourds (K2).</p> <p>Ils savent décrire les forces qui s'exercent sur le véhicule pendant la course (transport de marchandises et de personnes) et leurs effets sur la sécurité tout comme sur les autres usagers de la route (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques</p> <p>Les chauffeurs conduisent un véhicule automobile lourd en prenant en considération la stabilité du véhicule obtenue grâce au choix judicieux de la vitesse et de la voie de circulation (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients de l'effet de la dynamique de conduite sur les passagers et leurs bagages. Ils sont disposés à adapter leur comportement de conduite (A2).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Distance - Forces qui s'exercent sur le véhicule et sur le chargement: force de frottement, résistance à l'air, résistance dans les montées, résistance en cas d'accélération - Comportement de freinage - Voie de freinage - Utilisation du rapport de transmission en fonction de la charge du véhicule et du profil de la route - Stabilité du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> - Forces qui s'exercent lorsqu'on conduit dans les virages, en cas d'accélération et de décélération - Mouvements longitudinaux et latéraux du véhicule - Pignon de petite vitesse optimal avec chargement, sans chargement - Systèmes de sécurité (cf. 2.1) - Inertie, énergie pour surmonter les résistances

3.9 Manœuvrer

<p>Idée directrice</p> <p>Des manœuvres exigeantes comme faire marche arrière, faire demi-tour ou se garer doivent être effectuées en tenant compte de la sécurité routière sans gêner inutilement les autres usagers de la route et dans un temps raisonnable.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs peuvent nommer pour chaque situation la solution la plus simple et la plus sûre pour exécuter des manœuvres de conduite dans le cadre des prescriptions légales (K2).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients de la nécessité de faire appel à une personne auxiliaire en cas de vue limitée et de leur communiquer des instructions précises (A2).</p>
<p>Objectifs d'apprentissage méthodiques</p> <p>Les chauffeurs exécutent les manœuvres de conduite les plus sûres pour chaque situation et les plus simples dans le cadre des prescriptions légales. (K3).</p> <p>Ils maîtrisent l'ensemble des manœuvres de conduite sans gêner inutilement les autres usagers de la route (K3).</p> <p>Les chauffeurs positionnent leur véhicule à côté ou derrière une rampe en gardant une distance appropriée, et ce en fonction des possibilités de chargement, de l'équipement du véhicule ou du type de la plate-forme de chargement/déchargement (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Connaissant les possibles obstacles aux usagers de la route ou les gênes causées aux autres personnes (riverains par ex.) par le bruit des moteurs et les gaz d'échappement, les chauffeurs effectuent les manœuvres avec grande prudence et en un temps raisonnable (A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser le véhicule (roulage, vol, arrêt du moteur, frein de stationnement, cale) - Personnes auxiliaires - Se garer (cf. 1.3) - Rouler jusqu'à la rampe par l'arrière ou sur le côté - Faire marche arrière sur les lignes droites, dans les virages et dans des croisements 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation de tous les côtés - Choix de la surface de circulation appropriée pour la manœuvre - Faire demi-tour (en utilisant la marche avant et la marche arrière) - Signalisation

3.10 Conditions extérieures

Idée directrice Les chauffeurs doivent exercer leur activité dans les différentes conditions extérieures. Cela requiert une attention accrue pour l'environnement de la circulation et une disposition à adapter leur mode de conduite.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs savent nommer les différentes conditions extérieures et expliquer comment axer son comportement de conduite en fonction de celles-ci. Ils décrivent le moment où une conduite défensive importe et les types de route à éviter lors de courses effectuées avec des véhicules portant des charges lourdes (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs choisissent le bon mode de conduite en fonction des conditions extérieures (K3). Sur la base des conditions extérieures, ils se préparent à des situations exceptionnelles (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont prêts à faire face aux conditions extérieures. Ils sont conscients de l'interaction entre les conditions extérieures et leur mode de conduite (A2). Les chauffeurs sont prêts à adapter leur mode de conduite aux conditions extérieures sans exception (A3).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Voie de freinage- Déterminer avec discernement les dispositions à prendre pour une sortie dans des conditions météorologiques exceptionnelles et maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité associés, et savoir quand une course doit être reportée ou annulée en raison de conditions météorologiques extrêmes	<ul style="list-style-type: none">- Conduite de nuit- Sensibilisation aux conditions de la route, aux conditions de circulation et aux conditions météorologiques et adaptation à ces conditions- Conditions de la route- Planification de l'itinéraire- Conditions de circulation- Intempéries

3.11 Éléments spécifiques à un véhicule

<p>Idée directrice</p> <p>Quiconque conduit un véhicule doit pouvoir utiliser correctement ses possibilités techniques spécifiques et connaître les propriétés inhérentes à la grandeur et au type de construction du véhicule. Les cars sont en outre équipés de dispositifs qui augmentent le confort des passagers.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs savent nommer et expliquer les éléments spécifiques à leur véhicule (K2).</p> <p>Ils peuvent déterminer la pertinence d'un véhicule pour un mandat de transport particulier (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Lorsqu'ils prennent en charge un véhicule, les chauffeurs sont disposés à s'informer avant le trajet sur les éléments spécifiques à ce véhicule auprès de leurs supérieurs, d'autres chauffeurs ou à l'aide du manuel d'utilisation (A2).</p>
<p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs utilisent les éléments spécifiques au véhicule sur la base des documents du véhicule et du manuel d'utilisation (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs comprennent les besoins des passagers et utilisent les installations servant à l'amélioration du confort de conduite en fonction de la situation (A3).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Entraînement - Systèmes électroniques (cf. 2.5) - Options techniques et installations spécifiques au véhicule - Documents du véhicule - Chargement, porte-à-faux 	<ul style="list-style-type: none"> - Longueur et largeur du véhicule, déboîter - Rampes, plateformes élévatrices - Options techniques, installations et carrosseries - Divers types de camions et de cars

3.12 Conduire avec des remorques

<p>Idée directrice</p> <p>Comme les détenteurs de permis des catégories C, D, K1 et D1 peuvent conduire des remorques d'un poids total de 750 kg et que la majorité des chauffeurs obtient sans problème les catégories de permis concernées, on estime que des connaissances de base sur le fonctionnement d'une remorque (attelage, dételage notamment) sont escomptées de tous les chauffeurs.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs savent décrire comment adapter le mode de conduite sur la base des particularités des remorques (K2). Ils peuvent nommer les différents systèmes et fonctions des sellettes d'attelage ou des dispositifs d'attelage de remorques (K1) et expliquer leurs fonctions de fermeture et les contrôles de sécurité totalement automatisés (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs connectent correctement les raccords de freinage et autres dispositifs d'attelage et effectuent un contrôle du fonctionnement (K3). Les chauffeurs exécutent correctement et avec assurance les manœuvres de conduite spécifiques (marche-arrière, demi-tour, stationnement) (K3). Ils adaptent leur mode de conduire aux particularités de la remorque (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients des dispositions en matière de sécurité pour l'attelage ou le dételage de remorques et semi-remorques (A2). Ils sont en outre conscients de l'importance du choix des lieux de stationnement (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs procèdent à un contrôle complet avant chaque trajet en étant conscients de leur responsabilité à l'égard des autres usagers de la route (A3).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à l'arrêt - Attelage et dételage de remorques et de semi-remorques - Sellettes d'attelage ou des dispositifs d'attelage de remorques, dispositifs de fermeture, sécurisation - Dispositifs de freinage - Particularités et propriétés relatives à la conduite de remorques - Dynamique de conduite (mouvement pendulaire par ex.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Permis de circulation - Contrôle du fonctionnement de l'installation électrique - Manœuvres: dans les lignes droites, en marche arrière, dans les virages, tourner, rouler jusqu'à la rampe par l'arrière ou sur le côté - Contrôle complet, contrôle du fonctionnement, raccordements camions-remorques - Systèmes de raccordement - Tracter des remorques

4. Transporter des marchandises

Les chauffeurs transportent les marchandises qui leur ont été confiées en prêtant attention à la sécurité du chargement et aux prescriptions légales correspondantes.

Sujet	Base légale
4.1 Volume et charge utile	OAC OACP
4.2 Répartition du chargement	OACP
4.3 Emballages et supports de charge	OACP
4.4 Méthodes et techniques de sécurité du chargement	OACP
4.5 Marchandises de transport spécifiques	OACP
4.6 Manutention de marchandises	OACP
4.7 Prescriptions sur le transport de marchandises	OACP
4.8 Branche	OACP

4.1 Volume et charge utile

Idée directrice Le véhicule doit être utilisé de façon optimale en fonction de la charge utile admise et de la carrosserie mais ne doit pas être surchargé.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs savent comment déterminer la charge utile de véhicules au moyen des papiers du véhicule (K1). Ils savent expliquer le lien entre poids total et poids garanti (K2). Ils savent calculer le volume utile et analyser les répercussions de la charge utile ainsi que d'une exploitation optimale du volume utile en matière de sécurité, d'économie et de consommation de carburant (K3). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Dans leur conduite, les chauffeurs appliquent leurs connaissances concernant la charge utile (K2).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients qu'avec l'exploitation de l'ensemble de la charge utile, d'une part des frais peuvent être économisés et des émissions réduites mais que d'autre part une surcharge peut avoir des répercussions négatives sur la stabilité du véhicule (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs Les chauffeurs sont conscients des risques de sécurité engendrés par la surcharge vis-à-vis des passagers et des autres usagers de la route (A3).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Charge de l'essieu- Indications sur le permis de circulation- Calcul de la charge utile et du volume utile de véhicules et d'ensembles de véhicules	<ul style="list-style-type: none">- Contrôles de police et leurs conséquences- Charge sur la sellette d'appui- Surcharge: effet sur la stabilité du véhicule- Evitement de courses inutiles

4.2 Répartition du chargement

<p>Idée directrice</p> <p>La connaissance des différentes forces qui s'exercent sur le véhicule et le chargement ainsi que la répartition correcte du chargement et sa sécurisation constituent les conditions de base pour un transport de marchandises en toute sécurité.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs nomment les diverses forces s'exerçant sur le véhicule et le chargement (K2).</p> <p>Ils décrivent le lien entre chargement et centre de gravité ainsi que la signification de la répartition du chargement en vue d'une conduite sécurisée (K2).</p> <p>Ils peuvent déterminer les poids et la charge de l'essieu admis (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs chargent leur véhicule au moyen du plan de répartition de la charge, vérifient le chargement et savent reconnaître une surcharge (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients du fait que la répartition de la charge influence le comportement de conduite (A2).</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à vérifier la répartition de la charge en cas de prise de charge supplémentaire (A2).</p> <p>Les chauffeurs sont prêts sans exception à adapter leur mode de conduite en prenant en considération la répartition de charge qui varie en fonction du chargement (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients des risques de sécurité engendrés par des véhicules surchargés vis-à-vis des passagers et des autres usagers de la route (A2).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Couvrir, protection du chargement - Répercussions de la surcharge sur les essieux - Répercussions des oscillations longitudinales et latérales - Forces: accélération, décélération, forces de soulèvement, force centrifuge, risque de renversement, front de décharge 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de répartition de la charge - Sécurisation contre le basculement sur le côté, vers l'arrière et dans le sens de la marche - Répartition irrégulière du chargement: répercussions sur la stabilité du véhicule et sur la charge par essieu - Arrimage

4.3 Emballages et supports de charge

Idée directrice En fonction de la marchandise transportée, il faut des emballages et supports de charge appropriés. Le véhicule utilisé doit convenir à la marchandise transportée et être apte à transporter le chargement avec l'emballage correspondant.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs nomment différents types d'emballages (K1). Ils expliquent au moyen d'exemples concrets comment la marchandise transportée, l'emballage et les palettes doivent être considérés et doivent être chargés (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs savent reconnaître les emballages et supports de charge inappropriés et proposent au besoin des alternatives judicieuses (K4).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients des conséquences économiques et autres d'emballages et de supports de charge non conformes sur la sécurité routière et la consommation de carburant (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs Les chauffeurs sont en mesure de refouler les marchandises mal emballées ou de persuader l'expéditeur le cas échéant de la nécessité d'un emballage secondaire (A4).
Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Genres d'emballages et de supports de charge- Outil d'aide au chargement interchangeable et son utilisation- Signalisation pour emballage- Transport de véhicules et automobiles- Matériau de remplissage	<ul style="list-style-type: none">- Transports de boissons- Palettes et conteneurs en treillis- Sécurisation de chargements constitués de pièces uniques- Emballages et chargement de marchandises diverses: grosses marchandises, planches, rondins et marchandises cylindriques, biens uniques

4.4 Méthodes et techniques de sécurisation du chargement

<p>Idée directrice</p> <p>Les différents types de marchandises induisent diverses méthodes et techniques de sécurité du chargement. Plusieurs moyens auxiliaires de sécurité du chargement sont à disposition à cet effet.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs savent décrire les diverses techniques de sécurisation du chargement et connaissent les moyens auxiliaires de sécurité du chargement les plus usuels (K2).</p> <p>Ils peuvent déterminer la force de prétension et la puissance motrice des sangles d'arrimage (K3).</p> <p>Ils peuvent évaluer si le véhicule et le moyen d'aide à la sécurité du chargement sont appropriés pour le transport des marchandises prévu (K3).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs appliquent les méthodes adéquates de sécurité du chargement en fonction du chargement et choisissent les moyens de sécurisation nécessaires (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients qu'à chaque fois, les bons moyens d'aide à la sécurité du chargement doivent être utilisés (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs reconnaissent les conséquences de grande ampleur que peuvent avoir une mauvaise sécurité du chargement pour les divers groupes d'interlocuteurs (expéditeur, destinataire, employeur) et pour d'autres usagers de la route (A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Couvrir avec des bâches: types selon la marchandise transportée, manutention et sécurité - Marquage de la sangle d'arrimage (indications sur l'étiquette) - Cerclage de parties détachées comme les tuyaux, etc. - Propriétés des moyens d'arrimage - Techniques d'immobilisation et d'arrimage - Arrimage de sécurité, de force, combiné - Aide à la sécurité du chargement - Arrimage de force ou arrimage diagonal en fonction du chargement 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection contre le déplacement: sur le côté, vers l'arrière et dans le sens de la marche - Vérification des dispositifs d'arrimage (rouille, fissures, etc.) - Utilisation de sangles d'arrimage en fonction de leur état - Points d'arrimage du véhicule et leur capacité de charge

4.5 Transport de marchandises spécifiques

Idée directrice Le transport de certaines marchandises requiert une attention particulière, est soumis à des dispositions légales et exige des autorisations spéciales. Pour exclure les erreurs et malentendus, des connaissances de base sur les marchandises spécifiques sont requises pour tous les chauffeurs.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs reconnaissent les marchandises dont le transport nécessite une attention particulière et qui sont soumises à des prescriptions particulières (K2).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont disposés à se conformer aux mesures de prévention et prescriptions relatives aux transports spéciaux (A2). Ils sont conscients des répercussions d'une mauvaise manipulation de marchandises spécifiques (A2).
Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Transports spéciaux- Tolérances (tableau)- Marchandises dangereuses: règles générales de comportement (par ex. conteneurs-citerne de chantier)- Transport de denrées alimentaires- Transport d'animaux	<ul style="list-style-type: none">- Prescriptions pour les tunnels- Diverses spécialisations (par ex. camions-citernes, marchandises dangereuses, transport d'animaux)- Interdictions de chargement en commun

4.6 Manutention de marchandises

Idée directrice En cas de manutention de marchandises, les chauffeurs doivent vérifier ou décider eux-mêmes si le véhicule est approprié pour les marchandises et quelle est la méthode adaptée à la sécurité du chargement. S'y ajoute la tâche de définir les appareils servant au chargement et déchargement selon le mandat de transport.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs nomment différents types de moyens de manutention et savent qui a le droit de les utiliser (K1). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs sélectionnent les appareils appropriés pour le chargement et déchargement, les utilisent en respectant les prescriptions correspondantes (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients que des formations complémentaires sont nécessaires pour l'utilisation de certains moyens de manutention (A2). Ils sont conscients des risques engendrés lors de l'utilisation d'appareils de manutention et de plateformes élévatrices (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs Les chauffeurs sont ouverts aux différents problèmes des clients et de leurs supérieurs et peuvent servir d'intermédiaires au besoin et proposer des solutions alternatives en vertu de la sécurité routière (A4).
Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Grue du véhicule- Plateforme élévatrice- Lève-palettes	<ul style="list-style-type: none">- Appareils de manutention: chariots élévateurs manuels et électriques- Prescriptions de la circulation concernant l'arrêt, le stationnement (cf. 1.3)

4.7 Prescriptions relatives au transport de marchandises

<p>Idées directrices</p> <p>L'observation des prescriptions relatives au transport de marchandises fait partie du rôle de l'employeur ou du donneur d'ordre. Comme à la douane et lors de contrôles sur la route, ce sont les chauffeurs qui sont responsables du respect de ces prescriptions, des connaissances de base sur les exigences correspondantes sont absolument nécessaires.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs nomment les principales autorisations de transport et types de contrat (K1). Ils savent expliquer les droits et devoirs qui en résultent (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs vérifient avant de partir s'ils ont obtenu les documents corrects en plus du chargement (K4). Ils utilisent l'appareil de saisie RPLP en fonction des prescriptions (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients qu'ils doivent s'informer sur les autorisations de transport et les contrats en fonction du chargement (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux</p> <p>Les chauffeurs se comportent de façon correcte pendant les contrôles (A2).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Autorisations de transport: Transport de marchandises, fret international, transports au sein de l'UE, accords bilatéraux. - Documents d'accompagnement: T1, T2, CMR, TIR, ATA - Lettre de voiture internationale: signification, contenu, remplir - Documents à emporter dans le véhicule - Contrôles: autorités compétentes (commissaires en charge de la circulation, douane, police), systèmes de contrôle, comportement lors des contrôles - Transports de denrées alimentaires - RPLP - Accords multilatéraux: CMR, HACCP, ATP, CEMT, ADR - Contrats-type - Droits et obligations: chargement, déchargement, transport, lieu de la livraison 	<ul style="list-style-type: none"> - Sanctions: retrait d'autorisations, amendes, plainte, mesures administratives - Autorisations spéciales - Normes techniques en matière de protection de l'environnement - Transports de déchets et d'animaux - Vérification des documents avant le départ (cf. 3.1) - Documents d'assurance (caisse-maladie) - Genres de contrats: opérations à terme, opérations d'intermédiation

4.8 Branche du transport de marchandises

<p>Idée directrice</p> <p>Les connaissances de l'environnement économique en matière de transport de marchandises sont entre autres une condition pour une meilleure compréhension des divers rôles des chauffeurs, des tâches et exigences qui y sont liées.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs décrivent les activités diverses de la circulation des marchandises (K1)</p> <p>Ils peuvent décrire et expliquer les principales fonctions et tâches de la branche transport dans un contexte national et international (K2).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients que dans la branche du transport de marchandises ils exercent leur activité dans un environnement international (A2).</p> <p>Les chauffeurs respectent les mentalités et comportements des personnes de cultures différentes et tentent de s'adapter aux spécificités locales (A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Autres usagers de la route: concurrence, transport combiné - Types d'entreprises de transport et leurs spécialisations (camions-citernes, transports réfrigérés etc.) - Conditions concurrentielles harmonisées comme principe d'un marché des transports libre - Transport de marchandises avec des véhicules automobiles comparé au transport de marchandises avec d'autres moyens de transport (concurrence, expéditeur) - Transport international de marchandises - Connaissance de l'environnement économique - Organisation des principaux genres d'entreprises de transport de marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation et développement de la branche du transport de marchandises (diversification des prestations de service, transport combiné sur rail, par mer et sur route, sous-traitance de mandats etc.) - Frais de transport: éléments, calcul - Activités diverses dans le transport de marchandises - Obligations dans le cadre de contrats-type - Développement de la branche

5. Transporter des personnes

En matière de transport professionnel de personnes, les chauffeurs transportent les voyageurs jusqu'aux lieux de destination souhaités en tenant compte de la sécurité la plus élevée possible, du confort de conduite selon l'itinéraire ou le programme du voyage.

	Sujet	Base légale
5.1	Sécurité et bien-être des passagers	OACP
5.2	Contact avec les passagers	OACP
5.3	Trafic de ligne	OACP
5.4	Voyages en autocar	OACP
5.5	Véhicule et équipement de sécurité	OACP
5.6	Prescriptions pour le transport de personnes	OACP
5.7	Branche Transport de personnes	OACP

5.1 Sécurité et bien-être des passagers

Idée directrice La sécurité et le bien-être des passagers représentent la priorité n°1 en matière de transport des personnes. Les chauffeurs axent leur comportement de circulation en fonction de cela et font en sorte que le trajet soit le plus agréable possible pour les passagers.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs savent décrire et expliquer les besoins des passagers concernant la sécurité et le confort (K2). Ils nomment les options spécifiques au véhicule pour le confort de leurs passagers (K1). Ils savent expliquer l'application des dispositifs de sécurité (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Ils appliquent les options spécifiques au véhicule pour la sécurité et le confort de leurs passagers (K3). Grâce à leur conduite préventive et défensive, les chauffeurs offrent aux passagers un trajet sûr et agréable (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs se sentent responsables de la sécurité et du confort des passagers (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs Les chauffeurs sont conscients que les passagers peuvent avoir des exigences différentes des leurs en termes de confort et de sécurité (A2). Les chauffeurs accordent une attention particulière aux passagers surtout au moment de la montée et de la descente (A3).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de priorités en vue d'une conduite sûre du véhicule et de l'exécution d'autres tâches incombant au conducteur.- Capacité à garantir la sécurité des passagers et le confort de conduite- Options spécifiques au véhicule- Chauffage, aération, climatisation et leurs conséquences sur la consommation en carburant- Aide à la montée et à la descente	<ul style="list-style-type: none">- Enfants- Personnes avec handicap physique- Positionnement sur la chaussée- Estimation correcte des mouvements longitudinaux et latéraux du véhicule- Comportement respectueux sur la route- Freinage souple- Places assises spécialement aménagées- Conduite préventive, prudente

5.2 Contact avec les passagers

<p>Idée directrice</p> <p>Pour une ambiance détendue dans le véhicule et le respect des dispositions de sécurité, il doit y avoir un rapport amical, calme du conducteur avec les passagers et une information délivrée correspondant aux besoins.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs nomment et expliquent les règles générales de comportement avec les passagers (K2).</p> <p>Ils décrivent et expliquent comment ils peuvent par leur comportement dénouer des situations conflictuelles et prévenir d'autres débordements (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs donnent aux passagers les informations nécessaires (K3).</p> <p>Ils dénouent les situations conflictuelles et préviennent d'autres débordements (K4).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont en mesure d'imposer les dispositions de sécurité et également les règles de comportement à observer dans le véhicule si nécessaire (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont prêts à se mettre à la place des passagers, à être ouverts face aux problèmes rencontrés par les passagers et à leurs besoins d'information et ce, surtout dans des cas exceptionnels (A3).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Situations exceptionnelles - Particularité du transport de certains groupes de passagers (personnes handicapées, enfants) - Voyageurs d'origine, de culture, de religion, de langue, d'ethnie diverses - Port obligatoire de la ceinture de sécurité, quitter son siège 	<ul style="list-style-type: none"> - Information des passagers, utilisation du (microphone manuel) - Prévenance - Sensibilisation pour les besoins des personnes handicapées - Comportement avec les passagers - Exemple de comportement et techniques de communication pour surmonter les situations de crise

5.3 Trafic de ligne

<p>Idée directrice</p> <p>En matière de trafic de ligne, les passagers souhaitent en règle générale surtout que la ponctualité soit respectée et qu'ils puissent avoir un confort correspondant aux circonstances (par ex. aux heures de pointe).</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs peuvent donner des renseignements à leur environnement proche sur les titres de transport et les horaires des transports en commun (K3).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs savent se servir des instruments techniques spécifiques des véhicules dans le cadre du trafic de ligne (K3).</p> <p>Les chauffeurs informent les passagers des arrêts, possibilités de correspondance et incidents particuliers (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à aider les passagers handicapés physiquement à monter et descendre du véhicule (A2).</p> <p>Les chauffeurs peuvent mettre en balance le bien-être des passagers (notamment de ceux voyageant debout) et le respect de l'horaire prévu (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>En matière de trafic de ligne, les chauffeurs sont conscients qu'ils exécutent une mission de service public (A2).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Délivrance de tickets, service des billets, tarifs - Faciliter la montée et la descente - Passagers debout - Horaires, ponctualité, correspondances - Radiocommunication, SAE, affichage de la destination - Arrêts - Information - Personnes à mobilité réduite - Utilisation d'infrastructures spécifiques (voies de bus, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes avec poussettes - Écoliers - Interaction avec les passagers difficiles (cf. 7.4) - Appareils de vente - Passagers en attente - Passagers arrivant trop tard qui veulent attraper le bus

5.4 Voyages en autocar

Idée directrice Les voyages en autocar sont souvent des voyages à l'étranger, le franchissement de la frontière impliquant certaines exigences particulières. Lors de longs voyages en autocar, les chauffeurs doivent gérer les exigences et attentes plus élevées des passagers. Une attention particulière doit être accordée aux bagages.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Ils savent décrire et expliquer les diverses tâches et dispositions de sécurité en matière de transport international et en rapport avec le franchissement de la frontière (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques Les chauffeurs peuvent planifier l'itinéraire du voyage jusqu'à une destination précise (K4). En l'absence de guide, les chauffeurs informent leurs passagers du déroulement du voyage, des pauses et des possibilités de se restaurer etc. (K4).	Objectifs d'apprentissage personnels Les chauffeurs sont conscients de leur responsabilité quant à la répartition et à la sécurité des bagages des passagers (A2). En l'absence de guide, les chauffeurs sont prêts à encadrer leurs passagers pendant le trajet et à l'arrivée au lieu de destination (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux Les chauffeurs veillent à ce que l'ambiance soit agréable entre les passagers et tentent d'accorder la même attention à tous les passagers (A3-4). Ils sont conscients qu'ils peuvent être amenés à arbitrer entre des demandes contradictoires de la part des passagers. (A3).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Permis- Attestation d'assurance maladie- Groupes privés- Information- Chargement, bagages- Liste des passagers- Tâches de guide de voyage	<ul style="list-style-type: none">- Choix des routes- Prescriptions de sécurité pendant le trajet- Taxes d'utilisation des routes et autres taxes- Passagers épuisés, en état d'ébriété- Papiers douaniers

5.5 Véhicule et équipement de sécurité

Idée directrice Il importe que les chauffeurs utilisent les particularités techniques les possibilités et dispositifs de sécurité de leur véhicule et qu'ils s'engagent en faveur du confort de leurs passagers. En cas de changement de véhicule, ils doivent se familiariser avant la course avec le véhicule et ses installations.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs peuvent consulter dans les documents du véhicule la charge utile et le nombre admis de passagers (K2) et reconnaître quand un bus est surchargé (K2). Ils savent faire la distinction entre l'équipement technique et l'équipement de sécurité du bus (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs savent utiliser l'équipement de sécurité de manière adaptée (K3). Les chauffeurs utilisent les installations techniques à destination des personnes handicapées (K3). Ils appliquent leurs connaissances relatives à la charge utile et à la répartition du chargement (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels Les chauffeurs sont disposés à se familiariser avec l'équipement technique et les installations de sécurité lors de la reprise d'un nouveau véhicule (A2). Les chauffeurs sont conscients des répercussions d'une surcharge sur la stabilité du véhicule ou la sécurité des passagers et autres usagers de la route (A2). Ils sont en outre conscients des principes de la sécurité active et passive (A2).

Contenus

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Remorques- Répercussions de la surcharge sur l'essieu- Forces s'exerçant sur le véhicule lors de la course- Pharmacie de bord- Voie de freinage, conduire dans les virages- Utilisation du rapport de transmission en fonction de la charge du véhicule et du profil de la route- Capacité d'arrimer le chargement en appliquant les règles de sécurité et en utilisant correctement le véhicule- Installations et options spécifiques au véhicule- Stabilité du véhicule et centre de gravité du véhicule- Extincteur | <ul style="list-style-type: none">- Chauffage et climatisation- Poids de service maximal, charge admise par essieu- Bus à plancher surbaissé- Charge utile, nombre de passagers admis- Utilisation de boîte de vitesses automatique- Chaises roulantes- Ceinture de sécurité- Dispositifs de sécurité pour passagers: sortie de secours, marteaux de secours, issues de secours- Installations techniques pour personnes handicapées (marches qui s'affaissent, rampes)- Répartition du chargement- Rapport entre la répartition de la charge et le centre de gravité |
|---|---|

5.6 Prescriptions pour le transport de personnes

Idée directrice Le transport de personnes en Suisse et à l'étranger est soumis à des prescriptions légales particulières en ce qui concerne les passagers, le maniement du véhicule et les exigences administratives qui doivent être respectées par les chauffeurs.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs nomment et expliquent leurs obligations dans le cadre de la relation entre les passagers et l'entreprise de transport (K2). Les chauffeurs savent décrire la responsabilité en cas de violation des prescriptions légales, techniques ou de sécurité (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques Les chauffeurs savent évaluer la responsabilité en cas de violation des prescriptions légales, techniques ou de sécurité (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont disposés à étudier la teneur des prescriptions pour mieux les comprendre, les accepter et les mettre en œuvre (A2).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Obligation de transport- Loi sur l'égalité pour les handicapés- Obligation de service- Obligation de se conformer à l'horaire	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation d'infrastructures spécifiques (aires de circulation publiques, voies de circulation réservées à certains usagers)- Obligation tarifaire

5.7 Branche Transport de personnes

<p>Idée directrice</p> <p>En matière de transport de personnes, des connaissances de l'environnement économique et politique sont une condition à une meilleure compréhension des divers rôles des chauffeurs et des exigences et tâches qui y sont liées.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs décrivent les différents types de transport de personnes (K2).</p> <p>Ils décrivent et expliquent les principales fonctions et les tâches pour le transport national et international de personnes (K2).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs chargés du trafic de ligne sont conscients qu'ils exécutent en règle générale un mandat au service du public (A1).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux</p> <p>Les chauffeurs sont conscients qu'en matière de transport de personnes, ils sont en contact avec des personnes d'origines différentes ou qu'ils travaillent dans un environnement international. (A2).</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à respecter les attitudes et les comportements des personnes d'autres cultures et à s'adapter aux conditions locales (A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Autres moyens de transport: conditions-cadre, avantages et inconvénients (rail, avion, voitures automobiles privées) - Conséquences commerciales et financières d'un litige juridique - Organisation des types les plus importants d'entreprises de transport de personnes, trafic de ligne sous concession, entreprise de cars de voyage, entreprise de taxis 	<ul style="list-style-type: none"> - Transport de personnes avec des voitures automobiles en comparaison avec le transport de personnes avec d'autres moyens (par ex. le rail) - Formes spécifiques de transport de personnes (trafic de ligne, voyage en autocar) - Activités dans le domaine du transport de personnes: conducteur d'autocar, guide de voyage, chauffeur de bus de ligne, magasinier, contrôleur, mécanicien, chauffeur de taxi (et combinaison de ces activités)

6. Responsabilité du chauffeur

Les chauffeurs assument la responsabilité vis-à-vis d'eux-mêmes, de leurs passagers, de la marchandise transportée, du véhicule, du donneur d'ordre et des autres usagers de la route en appliquant les mesures correspondantes.

	Sujet	Base légale
6.1	Conditions-cadres et prescriptions de droit social	OACP
6.2	Tachygraphe	OAC OACP
6.3	Obligation de formation complémentaire	OACP
6.4	Santé et prévention des accidents	OACP
6.5	Accidents du travail	OACP
6.6	Rôles divers	OACP
6.7	Communication	OACP
6.8	Organisation du travail	OACP

6.1 Conditions-cadres et prescriptions de droit social

Idée directrice Des connaissances de base sur les conditions-cadres et prescriptions de droit social contribuent à ce que les chauffeurs assument leurs obligations et puissent se protéger en même temps contre les revendications de la part des employeurs, mandants ou magasiniers.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs nomment et expliquent les bases de l'OTR et les prescriptions correspondantes en matière de temps de conduite, de travail et de repos (K2). Ils nomment et comprennent les dispositions du droit du travail importantes pour eux ainsi que les assurances obligatoires. Ils sont en outre aptes à décrire leurs droits et devoirs et à les distinguer de ceux du détenteur du véhicule ou du mandant (K3). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs planifient et mettent en œuvre le déroulement de la journée afin de pouvoir respecter les prescriptions de l'OTR (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs savent faire la distinction dans des conflits de valeur entre le respect des dispositions légales, les idées personnelles et les exigences des mandants ou employeurs (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux Les chauffeurs sont en mesure de négocier avec leurs employeurs ou mandants les questions de droit du travail et leurs répercussions (A4).

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Contrat de travail- Loi sur le temps de travail- Durée du temps de conduite, temps de travail, de repos et des pauses- Champ d'application, exceptions OTR 1/2- Connaissance des conditions-cadres et des prescriptions de droit social pour le trafic des poids lourds.	<ul style="list-style-type: none">- Conséquences des infractions aux règles- Moyen de contrôle- Droits et obligations- Temps supplémentaire- Assurances

6.2 Tachygraphe

Idée directrice Le tachygraphe sert à contrôler le respect des dispositions de l'OTR. L'utilisation correcte de l'appareil protège des violations des dispositions et des conséquences légales.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs peuvent expliquer la fonction et l'utilisation du tachygraphe (analogique et numérique), du disque d'enregistrement et de la carte de conducteur (K2). Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs Les chauffeurs se servent du tachygraphe conformément aux prescriptions (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels affectifs Les chauffeurs sont conscients des conséquences en cas de non-respect des prescriptions de l'OTR (A2).
Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Disque d'enregistrement: inscription, maniement, endommagements- Carte de conducteur- Types d'appareil: analogique, numérique- Contrôles: comportement (cf. 4.7)	<ul style="list-style-type: none">- Documents emportés- Rapport avec les disques d'enregistrement et imprimés- Prescriptions relatives au temps de travail et de repos, y compris sur l'utilisation du tachygraphe

6.3 Obligation de formation complémentaire

Idée directrice <p>Une obligation de formation complémentaire est liée à l'acquisition du permis de circulation. Sont également concernés par cette obligation les chauffeurs qui détenaient déjà un permis d'élève conducteur ou un permis de conduire des catégories correspondantes le 1^{er} septembre 2009 et ont ainsi obtenu le certificat de capacité sans passer d'examen. C'est justement dans ce groupe nombreux qu'il peut y avoir nécessité de rattrapage.</p>	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs <p>Les chauffeurs nomment les particularités de l'obligation de formation complémentaire et savent où se renseigner sur les offres de cours (K1). Ils peuvent décrire les conséquences en cas de non-respect de l'obligation de formation complémentaire (K2).</p>	Objectifs d'apprentissage personnels <p>Les chauffeurs sont sensibilisés à l'importance de la formation complémentaire pour leur qualification professionnelle(A2).</p>

Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Prestataires de cours de formation complémentaire (instituts de formation complémentaire)- Conséquences en cas de non-respect de l'obligation de formation complémentaire- Attestations de cours	<ul style="list-style-type: none">- Durée minimale- Droits et devoirs du conducteur, de la conductrice en matière de formation complémentaire- Sujets importants de la formation complémentaire

6.4 Santé et prévention des accidents

<p>Idée directrice</p> <p>De bonnes connaissances sur un mode de travail économique et sûr ainsi qu'une bonne condition physique contribuent à éviter des atteintes à la santé et des accidents du travail.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs savent expliquer la signification d'un environnement de travail ergonomique et sûr.</p> <p>Ils savent décrire un maniement correct des charges (K2).</p> <p>Ils peuvent décrire les principes nutritionnels importants (K2).</p> <p>Ils décrivent les causes et conséquences du stress dans le quotidien sur leur condition psychique et physique au travail et nomment les mesures préventives (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs utilisent les temps de repos pour se reposer et veillent à faire suffisamment d'exercice pour garder un équilibre avec leur activité professionnelle (K2).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients qu'ils ne peuvent exercer leur métier au quotidien qu'avec une bonne condition physique (A2).</p> <p>Ils connaissent les effets d'un mode de vie malsain sur la sécurité routière (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux</p> <p>Les chauffeurs peuvent résister à une éventuelle pression sociale et à des conflits de valeur en rapport avec la consommation de boissons alcoolisées (A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Gestes, postures - Checkliste pour vérifications - Influence de l'alcool, des drogues, des médicaments - Influence de la fatigue et du stress - Ergonomie - Phases de repos - Principes nutritionnels (pyramide alimentaire, équilibre énergétique) - Style de conduite - Conséquences d'une mauvaise alimentation: surmenage, mal-être, surpoids, problèmes circulatoires - Frais de maladie et de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les problèmes de santé - Condition physique et intellectuelle: capacité de conduire - Fatigue, stress, attention - Equipement de protection personnel - Condition physique - Gestes et postures risquées - Sensibilisation à la signification d'une bonne condition physique et intellectuelle - Maniement de charges (exercices) - Mesures préventives - Cycle activité et temps de repos

6.5 Accidents du travail

<p>Idée directrice</p> <p>Le risque d'accidents du travail peut être amoindri par la connaissance des sources de dangers et par la prise de mesures de précaution.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs savent décrire les divers risques auxquels ils s'exposent pendant le travail et prendre les mesures de prévention correspondantes (K2).</p> <p>Ils énumèrent et expliquent les divers éléments de l'équipement de protection personnel (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs utilisent quand c'est nécessaire leurs équipements de protection personnels (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont prêts à utiliser les divers éléments de leur équipement de protection (A2).</p> <p>Les chauffeurs sont satisfaits par un mode de travail sûr et sont conscients des conséquences engendrées par un comportement à risque (A2).</p> <p>Ils sont disposés à déterminer les risques sur la santé et à prendre les mesures de prévention (A2).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Montée et descente du véhicule - Écrasement - Mauvaise position assise - Dangers lors de travaux effectués sur le véhicule (changement de roue, montage des chaînes à neige etc.) - Faire tomber des objets - Soulèvement de charges - Protection individuelle - Mauvais pas, trébuchements 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement de protection personnel (dans le véhicule): gants, chaussures de sécurité, gilet de sécurité, extincteur, pharmacie d'urgence - Sensibilisation aux risques de la circulation routière et aux accidents du travail - Marchandises spéciales - Exercices relatifs au maniement de charges - Causes d'accident, statistiques - Prescriptions de l'usine

6.6 Rôles divers

<p>Idée directrice</p> <p>Divers rôles sont liés à l'activité de chauffeur professionnel: employé, usager de la route, représentant du trafic lourd. En tant que messagers de leur entreprise, les chauffeurs contribuent sensiblement à la réputation de l'entreprise par la qualité de la prestation fournie. Les conflits de rôle ne sont pas à exclure, ils doivent être surmontés plus facilement grâce à une conscience et connaissance approfondies des diverses responsabilités.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs nomment et décrivent les situations ou types de comportement qui influent sur la réputation de l'entreprise (K2).</p> <p>Ils savent faire la distinction entre les responsabilités différentes de clients, employeurs et chauffeurs (K2).</p> <p>Ils expliquent les attentes des autres concernant leurs différents rôles (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Connaissant les diverses attentes à leur égard, les chauffeurs établissent des priorités parmi les attentes et réussissent également à se détacher d'exigences injustifiées (K4).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à contribuer à la réputation de leur entreprise par leur comportement, leur mode de conduite et la qualité de leur prestation (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à faire valoir leur point de vue en cas de divergences d'opinion, dans le but de trouver une solution. (A2).</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à accueillir les diverses exigences avec esprit d'ouverture et sérénité (A4).</p> <p>Ils sont ouverts aux problèmes de la clientèle et les transmettent au besoin à leur entreprise (A3).</p>
<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Poser des limites sans blesser - Signification de la qualité de la prestation du conducteur ou de la conductrice pour l'entreprise - Reconnaître les besoins d'autrui - Capacité à adopter un comportement contribuant à une image positive de l'entreprise - Image d'un comportement juste: amabilité des clients, responsabilité vis-à-vis des passagers, comportement professionnel sur la route (conduite sociale, défensive, préventive) à l'égard des autres usagers de la route 	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêts pour les problèmes rencontrés par la clientèle - Communication avec l'environnement - Comportement personnel et attitude - Ponctualité, fiabilité, honnêteté - Divers rôles du conducteur ou de la conductrice - Divers rôles au travail, dans la circulation routière et dans la vie privée - État du véhicule - Conséquences de litiges - Disponibilité

6.7 Communication

<p>Idée directrice</p> <p>Les chauffeurs entrent en contact avec beaucoup de personnes différentes et doivent jouer différents rôles (cf. 6.6). Ceci impose des exigences élevées en matière de capacité à communiquer. Ils doivent informer supérieurs ou mandants d'éventuels problèmes nuisant à la réalisation correcte de leur mandat, représentant une entrave à la sécurité routière ou pouvant se répercuter négativement sur la santé ou la capacité de conduite.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs nomment les personnes avec lesquelles ils entrent en contact ou collaborent régulièrement et savent décrire leurs attentes en termes de communication et de forme de rapport (K2). Ils décrivent et expliquent les principaux types de communication et leur impact sur les autres. (K2). Ils décrivent et expliquent des techniques simples de communication et de résolution de conflits (K2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs expriment certaines préoccupations ou intérêts de leur mandant de façon mesurée (K3). Ils informent leurs supérieurs d'éventuels problèmes en lien avec l'exercice de leur mandat (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à aborder les autres personnes ouvertement et à les écouter (A3).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux affectifs</p> <p>Les chauffeurs font preuve de compréhension et de respect envers les autres, quelle que soit leur fonction ou leur origine culturelle. (A4).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Faire valoir certaines préoccupations avec modération - Techniques de communication simples - Communication indirecte - Communication avec les supérieurs concernant d'éventuels problèmes en lien avec la réalisation du mandat: respect des OTR, pertinence et état du véhicule, outils d'aide à la sécurité du chargement, dangers lors de la manutention de marchandises, documents, sécurité routière, santé etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de résolution des conflits - Comportements minimums - Malentendus et situations conflictuelles potentiels - Rapport avec les personnes d'autres origines - Divers interlocuteurs: employeur, collègue, clientèle, personnel des gares routières, autres usagers de la route, représentants des autorités

6.8 Organisation du travail

<p>Idée directrice</p> <p>La planification et l'organisation du travail conduisent à des déroulements judicieux et logiques. Ils contribuent à éviter d'inutiles pertes de temps et les situations de stress concomitantes. Pendant la course, il faut en même temps fixer des priorités eu égard à la conduite sécurisée du véhicule et à la réalisation d'autres tâches demandées au conducteur. Au quotidien, des circonstances annexes comme un temps limité et les exigences de mandants ou employeurs peuvent conduire à des conflits de valeur lors de la mise en application des prescriptions comprises dans les compétences d'action. Les chauffeurs doivent pouvoir y faire face.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs peuvent décrire et justifier les différentes priorités en rapport avec la conduite du véhicule et l'exécution d'autres tâches (K2).</p> <p>Les chauffeurs appliquent les stratégies de planification du travail et d'évitement de situations de stress (K2).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels</p> <p>Les chauffeurs sont conscients que l'organisation du travail peut être influencée tant par les exigences de l'employeur ou du mandant que par les conditions extérieures (A2).</p> <p>Ils sont conscients qu'ils doivent parfois s'adapter à une nouvelle situation ou mettre en balance différents intérêts (A2).</p>
<p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs planifient leur travail et leur itinéraire en tenant compte des conditions routières et de circulation (K3).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage sociaux</p> <p>Les chauffeurs peuvent exprimer leurs besoins d'une planification minutieuse du travail face à leurs collègues (par ex. magasiniers) (A2).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Planification du travail: méthodes, stratégie - Qualités et besoin personnels - Priorités concernant les tâches de conduite et autres tâches - Problèmes et facteurs de stress dans l'environnement de travail - Planification de l'itinéraire: carte routière, GPS 	<ul style="list-style-type: none"> - Embouteillage, horaire serré, circulation dense - Méthodes permettant d'éviter le stress - Conduite préventive - Conflits de valeur - Influences de la météo

7. Situations exceptionnelles

Les chauffeurs se comportent en fonction de la situation lors de pannes, accidents, urgences et conflits. Comme ils ont étudié leurs possibles causes, les chauffeurs peuvent contribuer à éviter à ce que de telles situations apparaissent ou si elles surviennent, ils peuvent faire en sorte que les dommages soient aussi faibles que possible.

Sujet	Base légale
7.1 Accidents de la circulation	OAC OACP
7.2 Attitude en cas d'accident	OAC OACP
7.3 Lacunes techniques	OAC OACP
7.4 Criminalité, agressions	OACP

7.1 Accidents de la circulation

<p>Idée directrice</p> <p>L'analyse des causes des accidents de la route constitue un élément essentiel à la prévention des accidents. Les évaluations et statistiques devraient sensibiliser les chauffeurs aux dangers de situations type et les motiver à mettre à jour leurs connaissances en matière de comportement correct à adopter en cas d'accident.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs peuvent nommer et expliquer les principales causes d'accident et les principales conséquences d'accident avec les voitures automobiles, aussi du point de vue de l'employeur ou du mandant. (K2)</p> <p>Ils savent décrire leurs contributions personnelles à la prévention de tels accidents (K2).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont conscients des multiples conséquences des accidents avec les véhicules automobiles lourds – notamment pour les usagers de la route plus faibles – et reconnaissent l'importance de la prévention des accidents (A2).</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à faire attention dans les situations routières dangereuses et à éviter les accidents dans la mesure du possible (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux</p> <p>Les chauffeurs sont conscients que les exigences qui leur incombent en tant que conducteurs de véhicules automobiles lourds sont particulièrement élevées en vue d'éviter les accidents de la circulation (A2).</p>
<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> – Conséquences matérielles des accidents de la circulation: recours aux assurés système de bonus-malus, perte de production, perte du mandat, réparations à effectuer sur le véhicule, immobilisation du véhicule, coûts pour des véhicules de remplacement – Accidents avec cyclistes – Prévention des accidents, conduite préventive 	<ul style="list-style-type: none"> – Causes d'accident (avec une prise en considération de camions et autocars): manque d'attention, non-respect des distances de sécurité, conduite en état d'ébriété et sous l'influence de drogue, vitesse non adaptée, agressivité, non-respect des règles de priorité, mauvaise appréciation des conditions routières, fatigue et stress

7.2 Attitude en cas d'accident

Idée directrice Comme les chauffeurs sont plus fréquemment sur les routes, la probabilité qu'ils arrivent sur le lieu d'un accident et qu'ils doivent prendre des mesures d'urgence est plus élevée.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs peuvent décrire la procédure correcte lorsqu'ils arrivent sur le lieu d'un accident, au besoin signaler l'accident et le décrire (K2). Ils décrivent les mesures nécessaires à prendre en cas d'accident ou d'incendie du véhicule et le comportement à adopter dans les tunnels (K2).	Objectifs d'apprentissage personnels Les chauffeurs sont conscients qu'ils peuvent être concernés à tout instant par un accident et qu'on attend d'eux qu'ils apportent leur aide (A3). Objectifs d'apprentissage sociaux Dans les situations d'accident, les chauffeurs contribuent par leurs connaissances et leur expérience, à ce que les personnes concernées gardent leur calme et à ce que les services de secours puissent fournir leur prestation aussi rapidement et le mieux possible (A4).
Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs En cas d'accident, les chauffeurs procèdent à une évaluation de la situation, appliquent les mesures de base de premiers secours, préviennent les secours et prennent des mesures pour éviter que d'autres sur-accidents ne surviennent (K3).	
Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Signalement aux services de secours- Étiquetages particuliers de véhicules et marchandises- Emploi d'extincteurs- Évacuation des passagers- Risque d'explosion- Incendie du véhicule- Éviter les sur-accidents	<ul style="list-style-type: none">- Bases concernant les premiers secours- Évaluation de la situation- Incendie dans un tunnel- Accident dans un tunnel- Signalement de l'accident- Procès-verbal de l'accident- Sécuriser le lieu de l'accident

7.3 Lacunes techniques

<p>Idée directrice</p> <p>En règle générale les chauffeurs ne peuvent pas régler eux-mêmes les imperfections techniques de véhicules automobiles lourds. Il est de leur responsabilité de décider de continuer, de commencer ou non la course avec une imperfection technique.</p>	
<p>Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs décèlent les éventuelles imperfections techniques grâce aux indications du tableau de bord et autres indicateurs et décident s'il est possible de continuer la course (K3).</p> <p>Ils savent auprès de qui s'informer sur la procédure ultérieure en cas de défaut sur le véhicule (K2).</p> <p>Ils savent évaluer les conséquences de dysfonctionnements des dispositifs de sécurité et décrire le comportement approprié (K3).</p> <p>Ils peuvent énumérer les prescriptions légales en lien avec le remorquage de véhicules (K1).</p> <p>Objectifs d'apprentissage méthodiques cognitifs</p> <p>Les chauffeurs constatent les sources d'erreurs au moyen du manuel d'utilisation, décident de la procédure en vue de réparer cette imperfection et demandent une aide auprès de l'organe compétent si besoin. (K3)</p> <p>Ils peuvent évaluer les conséquences et l'effet d'anomalies et de dysfonctionnements de dispositifs de sécurité et réagir de façon adaptée (K5).</p>	<p>Objectifs d'apprentissage personnels affectifs</p> <p>Les chauffeurs sont disposés à accorder la priorité à la sécurité de la circulation en cas de panne technique sur les autres objectifs et tâches (A2).</p> <p>Objectifs d'apprentissage sociaux</p> <p>Les chauffeurs sont conscients des conséquences particulièrement graves que peuvent avoir les pannes techniques avec des véhicules automobiles lourds – notamment aussi pour les autres usagers de la route. (A2).</p> <p>Les chauffeurs sont conscients au vu des attentes des passagers, de l'expéditeur et/ou du destinataire d'un chargement que ces derniers doivent être informés le plus rapidement possible du dommage et de la procédure ultérieure (A3).</p>

<p>Contenus</p>	
<ul style="list-style-type: none"> – Instruction d'utilisation – Manomètre de refoulement: fonction ou défaut du dispositif de freinage – Travaux de réparation simples 	<ul style="list-style-type: none"> – Trouver les sources d'erreur – Pannes: cf. chapitre entier 2 (technique du véhicule) – Procédure ultérieure en cas de défaillances

7.4 Criminalité, agressions

Idée directrice Les chauffeurs risquent d'être confrontés à divers problèmes en lien avec des activités criminelles, surtout en matière de transport international. Il est important pour eux de prévenir autant que possible ces dangers.	
Objectifs d'apprentissage techniques cognitifs Les chauffeurs décrivent les dangers ainsi que mesures de prévention pour empêcher les activités criminelles en rapport avec le transport de personnes ou de marchandises (K2). Ils décrivent les comportements possibles en cas d'implication dans des actes criminels. (K2). Objectifs méthodiques cognitifs Les chauffeurs appliquent les mesures de prévention afin de ne pas être confrontés à des activités criminelles (K3).	Objectifs d'apprentissage personnels Les chauffeurs sont conscients des dangers liés aux activités criminelles dans le cadre du transport de personnes et de marchandises et sont disposés à prendre les mesures de prévention nécessaires (A2). Objectifs d'apprentissage sociaux Les chauffeurs sont prêts à agir en cas d'agressivité et d'actes de violence (A2).
Contenus	
<ul style="list-style-type: none">- Prescriptions ADR- Conséquences pour les chauffeurs- Immigration clandestine- Prévention	<ul style="list-style-type: none">- Dispositions juridiques et responsabilité en lien avec des activités criminelles en matière de transport de marchandises et de personnes (contrebande, immigration clandestine)- Règles de comportement- Procédure en cas d'actes violents